



DECHETTERIES
Accueil des déchets des non-ménages
en déchetterie

LE SYBERT

Le SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des Déchets) est composé de 3 membres ; le réseau de déchetteries est composé à ce jour de 16 sites.

ACCES AUX DECHETTERIES

Ouvertes aux particuliers des communes membres du SYBERT, les déchetteries du SYBERT sont également accessibles aux « non ménages » (professionnels, associations, administrations et collectivités) sous certaines conditions :

- l'ouverture d'un compte auprès des services du SYBERT permettant l'obtention d'un ou plusieurs badges d'accès aux déchetteries ;
- le tri préalable des matériaux à éliminer est obligatoire ;
- les quantités de déchets déposés sont limitées ;
- l'accès en déchetterie est réservé aux véhicules de moins de 3.5 tonnes (PTAC) ;
- le vidage direct du contenu des camionnettes à plateau basculant dans les conteneurs est interdit ;
- le volume pris en compte pour la facturation est estimé par l'Agent Conseil de Déchetterie et le chauffeur du véhicule avant le vidage dans les conteneurs. Toutefois, en cas de dépôt anarchique des matériaux dans les conteneurs, le volume facturé pourra être majoré jusqu'à 50 % pour tenir compte du foisonnement dans le conteneur.

Le dépôt de déchets par les non ménages est strictement interdit le vendredi après-midi et le samedi toute la journée (ainsi que le dimanche matin pour le site de Besançon-Tilleroyes).

Un Règlement Intérieur fixe les modalités de fonctionnement des déchetteries du SYBERT. Il peut être consulté sur place.

HORAIRES D'ACCES AU PUBLIC DES DECHETTERIES DU SYBERT

Sites	Jours d'ouverture	PERIODE HIVER Du 1 ^{er} novembre au 28 (ou 29) février	PERIODE ETE Du 1 ^{er} mars au 31 octobre
ARC ET SENANS EPEUGNEY MARCHAUX	Mardi	13h30 – 16h50	
	Jeudi	8h30 – 12h20	
	Samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50
AMANCEY LAVANS QUINGEY	Lundi	8h30 – 12h20	
	Mercredi	13h30 – 16h50	
	Vendredi	8h30 – 12h20	
	Samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50
DEVECEY ORNANS PLACEY SAINT-VIT SAONE THORAISE THISE-ANDIERS PIREY	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	
	Samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50
MYON BYANS/DOUBS	Mercredi	13h30 – 16h50	
	Samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50
TILLEROYES	Lundi au vendredi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	
	Samedi	8h30 – 12h20 13h30 – 16h50	8h30 – 12h20 13h30 – 17h50
	Dimanche	8h30 – 12h20	

Toutes les déchetteries sont fermées au public les jours fériés officiels.

TARIFS APPLICABLES en 2020

	TARIFS 2020	QUANTITÉS MAXI AUTORISÉES PAR JOUR
❖ Gravats et Produits inertes (terre - cailloux)	38,40 € HT le m ³	1 m ³
❖ Métaux / Ferraille	6,00 € HT le m ³	3 m ³
❖ Déchets verts (branchages, tontes, élagage et déchets d'entretien)	15,60 € HT le m ³	3 m ³
❖ Cartons (triés et pliés), papiers, journaux, magazines	14,30 € HT le m ³	3 m ³
❖ Produits « encombrants » à destination de l'Installation de Tri Massification ❖ Produits « encombrants » à destination de la filière « valorisation énergétique »	46,90 € HT le m ³	3 m ³
❖ Déchets de chantier en mélange destinés à la fabrication du CSR	59,10 € HT le m ³	3 m ³
❖ Huile végétale (de friture)	1,20 € HT le l	50 litres
❖ Bois	26,50 € HT le m ³	3 m ³
❖ Plâtre	14,80 € HT le m ³	3 m ³
❖ Frais de dossier	18,33 € HT par dossier	22 € TTC par dossier
❖ Fourniture d'un badge	9,165 € HT par badge	11 € TTC par badge

Les tarifs énoncés ci-dessus sont issus d'une délibération du Comité Syndical du 10 décembre 2019.
Remarque : pour les autres types de déchets, les dépôts effectués par les professionnels sont strictement interdits en déchetterie et doivent être présentés à des organismes certifiés.

FACTURATION

- A chaque passage en déchetterie, la personne doit passer son badge devant la borne d'identification ; sans badge, l'accès au site sera impossible et la personne devra quitter le site sans pouvoir accéder aux quais.
- Un signal sonore informera l'agent conseil de déchetterie de l'arrivée d'un « non ménage », ce qui nécessitera systématiquement la saisie des quantités de déchets (par catégorie) dans une console portative.
- A chaque fin de saisie, l'agent conseil de déchetterie informera l'utilisateur du montant des dépôts effectués.
- Avant tout déversement de déchets, l'utilisateur devra apposer son nom et sa signature sur la console portative, ce qui validera la fin de la procédure et autorisera le dépôt.
- Les modalités de facturation sont précisées dans le règlement intérieur des déchetteries.
- A chaque trimestre échu, le SYBERT transmettra à chaque « non ménage » une facture, accompagné d'un état récapitulatif détaillé.
- Les factures feront apparaître le taux de TVA en vigueur.

Pour toute information, contactez-nous : un seul numéro : 03.81.21.15.60.

Déchetterie d'AMANCEY	ZA des Grands Bois – 25 330 AMANCEY
Déchetterie des ANDIERS	ZI des Andiers – Rue des Bruyères – 25 220 THISE
Déchetterie d'ARC & SENANS	Rue des Hauts du Deffois – 25 610 ARC & SENANS
Déchetterie de BYANS SUR DOUBS	Route d'Abbans-Dessous – 25 320 BYANS SUR DOUBS
Déchetterie de DEVECEY	Rue de Sodetal – ZI – 25 870 DEVECEY
Déchetterie d'EPEUGNEY	Rte de Montrond – Zone artisanale – 25 290 EPEUGNEY
Déchetterie de LAVANS QUINGEY	Ancienne RN 83 – 25 440 LAVANS QUINGEY
Déchetterie de MARCHAUX	Aux Planches de Cromary – 25 640 MARCHAUX
Déchetterie de MYON	Sur les Vallières – 25 440 MYON
Déchetterie d'ORNANS	ZI de Noirichaud – 25 290 ORNANS
Déchetterie de PIREY	Chemin des Montboucons – 25 480 PIREY
Déchetterie de PLACEY	CD 67 – 25 170 PLACEY
Déchetterie de SAINT-VIT	Voie Communale n°6 – 25 410 SAINT VIT
Déchetterie de SAONE	CD 104 – 25 660 SAONE
Déchetterie de THORAISE	Au Chânet – 25 320 THORAISE
Déchetterie des TILLEROYES	43, Rue Edison – 25 000 BESANCON
SYBERT	4, Rue Gabriel Plançon – 25 043 BESANCON Cedex